



■ Pays de l'Or

Mauguio-Carnon Le quota national de pêche au thon fait débat

Le Carnon fishing-club demande une plus juste répartition.

Une quarantaine de membres du Carnon fishing-club ont participé, samedi 26 novembre, à l'assemblée générale qui s'est tenue à la salle des Cistes en présence de Daniel Métivier, président régional de la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF).

À cette occasion, le président Jean-Luc Naudet a fait observer une minute de silence en hommage à l'ami et membre du club André Girard, décédé le 16 mai 2016. Il est ensuite entré dans le vif du sujet et a félicité l'équipage féminin du club, Cathy et Odile, qui a remporté le trophée des Sirènes au Cap d'Agde début août, ainsi que l'équipage du *Seazen IV*, composé d'Alain, Daniel et Manu, qui s'est adjugé le concours national de pêche au gros à Narbonne Plage.

La pêche de plaisance, un poids économique indéniable

Après être revenu sur la pêche au thon et la pêche d'un espadon (une chance !) grâce à l'équipage du Bien-être, le président a conclu ses propos en énumérant les revendications du club qu'il a pu faire remonter à la fédération.

« Il faut obtenir des autorités une juste répartition du quota national de pêche au thon, en s'appuyant sur le poids économique de la pêche de plaisance qui représente plus de deux milliards d'euros



■ Le bureau et le conseil d'administration ont été réélus à l'unanimité pour deux ans.

par an en France. Elle fait vivre des commerçants de matériel de pêche, des artisans chargés de l'entretien des bateaux, le personnel des ports de plaisances », a-t-il souligné.

Lors de cette assemblée générale, le programme des manifestations 2017 a été annoncé alors que Jean Albert, maire adjoint délégué au sport, a présenté les projets de la Ville (projet de relogement des associations de pêche et de plaisance) et Dominique Balzamo, conseiller municipal délégué au port, les projets du port

(remise en état de la capitainerie et aménagement de l'aire de carénage).

Année électorale oblige, le bureau et le conseil d'administration ont démissionné avant d'être candidats à leur propre réélection. Ils ont été réélus à l'unanimité pour les deux ans à venir.

L'assemblée générale s'est terminée par le verre de l'amitié et un repas convivial permettant de consolider les relations entre les membres, pour le meilleur du club.

Corres. ML : 04 67 29 39 06 + midilibre.fr